

Né à Lyon (1), sur la paroisse Saint-Paul, rue de l'Epine, le 20 avril 1793, Audin fut redévable de l'éducation soignée, libérale, qu'il ne pouvait pas attendre de sa pauvre famille, à la charité généreuse d'un prêtre. L'abbé Rozier, dont la mémoire vénérée se conserve encore dans la paroisse de Saint-Pierre de notre ville, fut son protecteur et son bienfaiteur, après l'avoir tenu sur les fonts-baptismaux en qualité de parrain.

Après le concordat entre le souverain pontife Pie VII et Napoléon, l'église primatiale de Lyon, sortant des ruines amoncelées dans son antique sanctuaire, le jeune Audin fut accueilli en qualité d'enfant de chœur dans un modeste pensionnat, qui fut comme le berceau de l'École cléricale ou Manécanterie, devenue depuis lors assez célèbre. Cet humble asile, qui était sous la direction de l'abbé Ducreux, mort il y a quelques années, chapelain à Fourvières, abritait quelques enfants dont les carrières devaient être, plus tard, bien diverses. C'étaient les frères Pellion, dont l'un honore l'armée en qualité de général de brigade ; l'autre, la marine en qualité de capitaine de vaisseau ; c'étaient l'abbé Dufètrelle, évêque actuel de Nevers, et enfin Audin, l'auteur des *Histoires de Luther et de Calvin*.

Le jeune protégé de l'abbé Rozier se destinait alors à l'état ecclésiastique ; son goût et son application à l'étude, la régularité de sa vie, sa piété naissante le firent juger digne de recevoir la tonsure cléricale des mains du cardinal Fesch, archevêque de Lyon. C'était avant qu'Audin eût commencé ses classes d'humanité qu'il alla bientôt étudier au petit séminaire d'Alix, dans cette paisible retraite que l'illustre cardinal avait ouverte après la tempête de la Révolution aux jeunes lévites du sanctuaire, puis au petit séminaire de Saint-Jodard, fondé par M. l'abbé Gardette. Audin fit ensuite avec succès son cours de logique et de philosophie au petit séminaire de l'Argentière qui, par la force de son enseignement religieux et par la réputation justement

(1) Et non pas à Oullins, ainsi qu'on l'a d'abord imprimé dans la *Revue du Lyonnais* ; en 1793, et non point en 1794, comme on l'avait dit aussi, d'après la *France littéraire* de Quérard.